

APIBQ – CONSEIL D'ADMINISTRATION

NO. DE RÉUNION : 73

19 août 2020

Procès-verbal de la 73^e réunion du conseil d'administration de l'Association des physiciens et ingénieurs biomédicaux du Québec)

OBJECTIF :	Gestion des affaires courantes de l'APIBQ		
DATE :	19 août 2020, 18h30 – 21h00		
LIEU :	Rencontre Teams		
	QUORUM		
	(Quatre membres, dont le président ou un des vice-présidents en l'absence du président forment quorum)		
	EXÉCUTIF		PRÉSENTS POUR LE QUORUM
	Mohcine El-Garch	Président (2016 à 2020)	Mohcine El-Garch
	Claude Pérusse	Président sortant (2016 à 2020)	
	Philippe Laporte	Vice-président en génie biomédical (2016 à 2020)	Philippe Laporte
	Richard Tremblay	Vice-président en physique médicale (2016 à 2020)	
	Joël Girard-Lauzière	Secrétaire (2018 à 2020)	Joël Girard-Lauzière
	Manon Rouleau	Trésorière (2016 à 2020)	
	Benoît Nantel	Conseiller (webmestre) (2016 à 2020)	Benoît Nantel
	Oualid Albaz	Conseiller (2016 à 2020)	
	Francis Bélanger	Conseiller (2016 à 2020)	
	Jean-François Dubé	Conseiller (2016 à 2020)	Jean-François Dubé
	INVITÉS		PRÉSENTS
	Brigitte Reynaud	Adjointe à l'exécutif	Brigitte Reynaud
	Sébastien Poitras	Président du comité gestion des risques (2019 à 2021)	
	Gnahoua Zoabli	Président du comité des affaires académiques et de la formation continue (2019 à 2021)	Gnahoua Zoabli
	Leslie Duong	Présidente du comité d'organisation des événements spéciaux (2019-2020)	
	Dominique Ferron	Président du comité promotion et marketing (2019 à 2021)	
	Vincent Coderre	Président du comité étudiant (2019 à 2021)	
	Moulay Ali Nassiri	Président du comité de radioprotection (2019 à 2021)	Moulay Ali Nassiri
	Ghada Jerbi	Présidente du comité bonnes pratiques en génie biomédical (2020 à 2021)	
	Martin Cyr	Membre du comité d'organisation des événements spéciaux	

APIBQ – CONSEIL D’ADMINISTRATION

NO. DE RÉUNION : 73

19 août 2020

Procès-verbal de la 73^e réunion du conseil d'administration de l'Association des physiciens et ingénieurs biomédicaux du Québec)

	Ordre du jour proposé	Durée et présentateur du point
1.	Mot de bienvenue	M. El Garch
2.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	J. Girard-Lauzière
3.	Adoption du PV du CAR #72 du 19 août 2020	J. Girard-Lauzière
4.	Adoption du PV du CAS du 6 août 2020	J. Girard-Lauzière
5.	Algorithme d'admission de l'APIBQ	J. Girard-Lauzière
6.	Demande d'adhésion à l'APIBQ	B. Nantel
7.	Projet de carte de crédit de l'APIBQ - suivi	J. Girard-Lauzière
8.	Collaboration avec bureau de l'innovation - suivi	P. Laporte / M. Cyr
9.	Congrès de l'APIBQ 2021 - suivi	L. Duong
10.	Congrès de l'APIBQ 2020 - suivi	L. Duong
11.	Comité de révision des règlements de l'APIBQ - suivi	P. Laporte
12.	Validation de l'éligibilité d'un CPI à un poste 1205 - Ingénieur biomédical auprès de l'OIQ- Suivi	P. Laporte/M. El Garch
13.	Suivi du projet de loi modifiant la loi sur les ingénieurs	P. Laporte
14.	Formation d'un comité électoral	J. Girard-Lauzière
15.	Provision budgétaire question avant de prendre une décision.	J. Girard-Lauzière
16.	Varia	
17.	Clôture de l'assemblée	
Rédacteurs	Brigitte Reynaud et Joël Girard-Lauzière	

APIBQ – CONSEIL D’ADMINISTRATION

NO. DE RÉUNION : 73

19 août 2020

Procès-verbal de la 73^e réunion du conseil d’administration de l’Association des physiciens et ingénieurs biomédicaux du Québec)

SUJET	DISCUSSION / DÉCISION	RESPONSABLE	ÉTAT/ ACTION
1. Mot de bienvenue	M. M. El Garch, ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux membres présents. Le quorum étant atteint pour la tenue de ce conseil d’administration, l’ordre du jour est proposé.	M. El Garch	
2. Lecture et adoption de l’ordre du jour	L’ordre du jour est présenté par J. Girard-Lauzière. La plupart des points abordés ce jour sont des suivis du précédent CA Le point suivant est ajouté à la demande de B. Nantel et sera discuté en point 16 (varia) - Site web Les points sont présentés dans l’ordre de discussion	J. Girard-Lauzière	
3. Adoption du PV du CAR #72 du 3 juin 2020	Le CA procède à l’adoption du PV du CA #72 du 3 juin 2020. Point 12 : Provision budgétaire, dernier paragraphe - Enlever la coquille doublon « équitable » dans la 1 ^{ère} phrase. Sur proposition de J. Girard-Lauzière, secondé par P. Laporte, le PV du CA # 72 du 3 juin 2020 est adopté à l’unanimité.	J. Girard-Lauzière	J. G-L : faire procéder aux signatures et envoyer à B. Nantel
4. Adoption du PV du CAS du 6 août 2020	Le CA procède à l’adoption du PV du CAS du 6 août 2020. En l’absence de commentaires, sur proposition de J. Girard-Lauzière, secondé par M. El Garch, le PV du CAS du 6 août 2020 est adopté.	J. Girard-Lauzière	J. G-L : faire procéder aux signatures et envoyer à B. Nantel

SUJET	DISCUSSION / DÉCISION	RESPONSABLE	ÉTAT/ ACTION
<p>5. Algorithme d'admission de l'APIBQ</p>	<p>B.Nantel a préparé un algorithme de prises de décisions et l'a présenté au dernier CA.</p> <pre> graph TD Start([Demande de membership]) --> Q1{Résidant du Québec?} Q1 -- Non --> Refus([Demande refusée]) Q1 -- Oui --> Q2{Actif professionnellement?} Q2 -- Non --> Assoc([Membre associé]) Q2 -- Oui --> IBI[Ingénieur biomédical] Q2 -- Oui --> PBI[Physicien biomédical] Q2 -- Oui --> E[Étudiant] IBI --> Q3{Diplôme en GBM?} Q3 -- Non --> Assoc2([Membre associé]) Q3 -- Oui --> Q4{Membre de l'Ordre?} Q4 -- Non --> Assoc2 Q4 -- Oui --> MR1([Membre régulier]) PBI --> Q5{Diplôme en physique?} Q5 -- Non --> Assoc3([Membre associé]) Q5 -- Oui --> MR2([Membre régulier]) E --> Q6{Études en physique ou GBM?} Q6 -- Non --> MEA([Membre étudiant associé]) Q6 -- Oui --> MER([Membre étudiant régulier]) </pre>	<p>B. Nantel</p>	<p>J</p>

APIBQ – CONSEIL D'ADMINISTRATION

NO. DE RÉUNION : 73

19 août 2020

Procès-verbal de la 73^e réunion du conseil d'administration de l'Association des physiciens et ingénieurs biomédicaux du Québec)

SUJET	DISCUSSION / DÉCISION	RESPONSABLE	ÉTAT/ ACTION
	<p>Il avait été convenu qu'avant de publier l'algorithme, il serait entériné en CA. La question qui portait à discussion était à savoir si la résidence au Québec est un critère d'admission ou non.</p> <p>M. El Garch prend pour exemple les membres de l'AFIB (France), du CMBES (Canada) ou de l'ATGBM qui pourraient être intéressés à faire une demande d'admission en raison de la possibilité qui leur avait été donnée de s'inscrire à moitié prix réciproquement. Dans ce cas, il suffit de les accepter au titre de membre associé, ainsi ils bénéficieraient des privilèges de membres, mais ils n'auraient ni droit de vote ni droit d'être membres de comité. Cela laisse la porte ouverte et l'association ne se désengage pas vis-à-vis de ses autres partenaires.</p> <p>Il est convenu que le postulant peut être membre d'une association partenaire, doit être actif professionnellement (au Québec ou non) ou étudiant universitaire pour répondre aux critères de membre régulier ou associé.</p> <p>Après discussions et accord pour la mise en forme, les modifications seront apportées à l'algorithme.</p> <p>Le document révisé sera envoyé pour approbation par B. Nantel aux membres du CA et re-présenté au prochain CA.</p>		G-L: ajouter un point à l'ODJ du prochain CA.
6. Demande d'adhésion à	Les propositions d'accueil de nouveaux membres sont présentées par J. Girard-Lauzière.	J. Girard-	

APIBQ – CONSEIL D'ADMINISTRATION

NO. DE RÉUNION : 73

19 août 2020

Procès-verbal de la 73^e réunion du conseil d'administration de l'Association des physiciens et ingénieurs biomédicaux du Québec)

SUJET	DISCUSSION / DÉCISION	RESPONSABLE	ÉTAT/ ACTION
I'APIBQ	<ol style="list-style-type: none"> 1. Nicolas Fréchette, physicien : accepté au titre de membre régulier. 2. Mélanie Doucet, ingénieure : en attente d'approbation après demande de précision sur la concentration de son diplôme en génie physique (mineure en gbm?). 3. Virgil Matesan, ingénieur : accepté au titre de membre associé. 4. Marguerite Dion, étudiante : acceptée au titre d'étudiant régulier. 5. Olivier Dionne, étudiant : accepté au titre d'étudiant régulier. 6. Ismail El Azhar, étudiant : accepté au titre d'étudiant régulier. 7. Gloria Hang-Vo, étudiante : acceptée au titre d'étudiant associé. 8. Marc Evrad, ingénieur : en suspension jusqu'à AGA. Reste accepté au titre de membre associé tant qu'il est CPI.* Un message explicatif lui sera envoyé à cet effet. 9. Adriana Paez Monroy, ingénieure junior: acceptée au titre de membre régulier. <p>B. Nantel avisera les candidats de l'acceptation de leur statut.</p> <p>* Il sera proposé à la prochaine AGA d'accepter les CPI au titre de membres réguliers puisque les ingénieurs juniors ont toujours été acceptés.</p>	Lauzière	G-L: ajouter un point à l'ODJ de la prochaine AGA.
7. Validation de l'éligibilité d'un CPI à un poste 1205 -	P. Laporte et M. El Garch se sont proposés pour obtenir un avis officiel de l'OIQ à ce sujet en contactant un avocat de l'OIQ.	P. Laporte	

APIBQ – CONSEIL D'ADMINISTRATION

NO. DE RÉUNION : 73

19 août 2020

Procès-verbal de la 73^e réunion du conseil d'administration de l'Association des physiciens et ingénieurs biomédicaux du Québec)

SUJET	DISCUSSION / DÉCISION	RESPONSABLE	ÉTAT/ ACTION
<p>Ingénieur biomédical auprès de l'OIQ- Suivi</p>	<p>À la suite de cette rencontre, P. Laporte apporte des précisions sur la position de l'OIQ par rapport à la problématique rencontrée dans un établissement de Montréal, soit quelle serait la position de l'OIQ dans le cas où un poste d'ingénieur biomédical (1205) serait proposé à un CPI. La réglementation prévoit que les CPI ne sont pas encore ingénieurs, et ceci afin d'éviter qu'ils restent dans un statut junior tout en restant membres au tableau pendant de nombreuses années. Une embauche au titre d'ingénieur biomédical (1205) serait considérée comme une usurpation de titre. Cependant, la crainte exprimée à long terme est la suivante. Étant donné que dans ce cas un poste de spécialiste en sciences biologiques et physiques sanitaires (1207) leur est proposé avec les mêmes échelons tarifaires qu'un poste 1205, les mêmes conditions et les mêmes responsabilités, les candidats pourraient être tentés de rester sous ce titre sans graduer définitivement au titre d'ingénieur biomédical.</p> <p>En tant qu'association, il propose que l'APIBQ intervienne auprès des ressources humaines du réseau de la santé afin qu'un poste spécifique pour les CPI soit créé, avec des échelons correspondant à la durée de leur stage.</p> <p>M. El Garch propose d'aller de l'avant avec le secrétariat du Conseil du Trésor pour initier la création d'un poste de CPI qui ferait la transition vers le 1205 afin de permettre de solutionner cette problématique.</p> <p>J-F. Dubé est d'avis de faire la démarche collégalement avec l'OIQ</p>		

APIBQ – CONSEIL D'ADMINISTRATION

NO. DE RÉUNION : 73

19 août 2020

Procès-verbal de la 73^e réunion du conseil d'administration de l'Association des physiciens et ingénieurs biomédicaux du Québec)

SUJET	DISCUSSION / DÉCISION	RESPONSABLE	ÉTAT/ ACTION
	<p>pour qu'ils s'impliquent un peu plus dans le réseau de la Santé.</p> <p>G. Zoabli pense que l'OIQ n'a pas la même compréhension du génie biomédical que nous. Les associations doivent les aider à comprendre le génie biomédical et à structurer la profession.</p> <p>Pour P. Laporte, l'intérêt de l'OIQ est de travailler conjointement à la problématique technique avec les RH, sous peine de perdre ses ingénieurs biomédicaux.</p> <p>J-F Dubé ajoute qu'on pourrait alors en profiter pour améliorer le libellé du 1205.</p> <p>Étant donné que les membres du CA n'ont pas tous la même opinion de stratégie, le CA ne statue pas aujourd'hui.</p> <p>J-F Dubé propose la résolution d'élaborer une stratégie collégialement avec l'OIQ afin de créer un libellé de poste CPI auprès du Conseil du Trésor.</p> <p>J. Girard-Lauzière ajoutera ce point au prochain ODJ afin de voir si l'OIQ est favorable à une collaboration à ces travaux communs. M. El Garch sera responsable de ce dossier.</p> <p>PL pense qu'il est prématuré de faire la démarche aux RH sans l'implication de l'OIQ. P. Laporte réitère qu'il a senti que l'OIQ ne voulait pas s'engager de trop, mais que cette situation est transitoire. Étant donné que cette démarche nécessite un employeur et/ou un syndicat (ce que l'association n'est pas), qui feraient la demande via le formulaire disponible sur le site du Comité patronal de négociation</p>		

APIBQ – CONSEIL D’ADMINISTRATION

NO. DE RÉUNION : 73

19 août 2020

Procès-verbal de la 73^e réunion du conseil d’administration de l’Association des physiciens et ingénieurs biomédicaux du Québec)

SUJET	DISCUSSION / DÉCISION	RESPONSABLE	ÉTAT/ ACTION
	<p>du secteur de la santé et des services sociaux (CPNSSS). M. El Garch entamera des discussions préliminaires auprès des RH du MSSS, de façon à régler ce sujet simplement et rapidement.</p> <p>G. Zoabli aimerait que le CA soit unanime sur les termes du libellé. Il suggère de préparer à l’avance un projet de document détaillant les prérequis pour la création de ce poste pour avancer plus rapidement.</p> <p>Tous les membres étant d’accord avec cette proposition, G. Zoabli préparera un document à cet effet et le déposera dans le répertoire Teams afin que les autres membres en prennent connaissance et le bonifient. Le résultat sera présenté au prochain CA. Un point sera ajouté à l’ordre du jour.</p>		<p>G. Zoabli : préparer le document et le déposer dans le répertoire Teams</p> <p>G-L: ajouter un point à l’ODJ du prochain CA.</p>
8. Projet de carte de crédit de l’APIBQ - suivi	<p>La carte de crédit devait être envoyée à M. Rouleau qui ne l’a toujours pas reçue. Après réflexion, M. Rouleau confirme que l’adresse mentionnée est celle de l’adresse postale de l’association. Elle va vérifier et faire un suivi auprès de la banque.</p>	P. Laporte M. Cyr	J. G-L: ajouter un point à l’ODJ du prochain CA.
9. Collaboration avec bureau de l’innovation - suivi	<p>Il avait été convenu au dernier CA que P. Laporte et M. Cyr reviendraient aujourd’hui avec des suggestions d’actions concrètes qui pourraient être prises par l’APIBQ.</p> <p>Dans le contexte de la COVID, la rencontre que P. Laporte devait avoir avec M. L’Archevêque n’a pas eu lieu. P. Laporte va s’en occuper activement cette semaine. Un point sera ajouté au prochain CA.</p>	P. Laporte	J. G-L: ajouter un point à l’ODJ du prochain CA.

APIBQ – CONSEIL D’ADMINISTRATION

NO. DE RÉUNION : 73

19 août 2020

Procès-verbal de la 73^e réunion du conseil d’administration de l’Association des physiciens et ingénieurs biomédicaux du Québec)

SUJET	DISCUSSION / DÉCISION	RESPONSABLE	ÉTAT/ ACTION
Congrès de l’APIBQ 2021 - suivi	<p>Le congrès ayant été reporté en 2021, L. Duong a mentionné lors de la dernière rencontre qu’elle reviendrait auprès du CA avec des propositions de dates convenues avec Estérel. En son absence, J. Girard-Lauzière confirme les deux dates précédemment proposées, soit les 12 et 13 octobre 2021 (mardi et mercredi succédant à l’Action de grâce), principalement en raison du volume de réservation de chambres qui n’est pas optimal pour eux.</p> <p>On a commencé à procéder au remboursement des commanditaires qui avaient déjà financé et qui ont demandé ce remboursement. Pour les autres, il leur sera proposé soit un remboursement, soit une participation sous une forme encore à définir au télécongrès 2020.</p>	Leslie Duong	j. Girard-Lauzière : ajouter un point à l’ODJ du prochain CA.
10. Congrès de l’APIBQ 2020 - suivi	<p>Le télécongrès sera organisé les 29 et 30 octobre 2020 et l’AGA sera tenue le 29 octobre 2020.</p> <p>J. Girard-Lauzière et Kencie Saint-Cyr ont travaillé sur le plan des commandites afin de financer la fourniture des masques siglés offerts aux participants puisque l’inscription gratuite a été décidée lors du CAS du 6 août 2020.</p> <p>M. El Garch suggère de proposer des encarts vidéos ou PowerPoint à faire tourner en boucle au début de chaque conférence.</p> <p>Demander aux commandites d’envoyer leur présentation PPT.</p> <p>M. Nassiri propose de présenter une conférence en physique médicale. R. Tremblay a contacté M. Després de l’Université Laval pour le télécongrès ou des webinaires futurs. Celui-ci a répondu qu’il</p>	P. Laporte	J. Girard-Lauzière : ajouter un point à l’ODJ du prochain CA.

APIBQ – CONSEIL D’ADMINISTRATION

NO. DE RÉUNION : 73

19 août 2020

Procès-verbal de la 73^e réunion du conseil d’administration de l’Association des physiciens et ingénieurs biomédicaux du Québec)

SUJET	DISCUSSION / DÉCISION	RESPONSABLE	ÉTAT/ ACTION
	était intéressé à envoyer des étudiants pour faire des présentations. L’AFIB et Alain Vinet ont été également été contactés pour faire des présentations conjointes. Martin Cyr et Mohcine El Garch ont déjà confirmé leur participation aux conférences. Le comité est confiant de remplir facilement le calendrier. La plateforme Evenbrite sera ouverte la semaine prochaine pour les inscriptions.		
11. Comité de révision des règlements de l’APIBQ - suivi	<p>P. Laporte avait planifié une réunion de travail au printemps avec les membres du comité qu’il avait créé. La COVID a interrompu ce projet. P. Laporte a donc replanifié une rencontre en visioconférence au mois de juin afin de compléter ce mandat et de présenter la nouvelle mouture des règlements en AGA. Il a prévu d’élaborer une ébauche de règlement à retravailler en comité plus restreint. Il précise qu’il n’y aura pas de changement fondamental au document initial. Après l’avoir présenté au « grand » comité, il reviendra au CA pour présenter l’avancée du projet.</p> <p>Également, il souhaite proposer une nouvelle mécanique d’élection du CA.</p> <p>Un point sera ajouté au prochain CA.</p>	P. Laporte	J. Girard-Lauzière : ajouter un point à l’ODJ du prochain CA.
12. Suivi du projet de loi modifiant la loi sur les ingénieurs	P. Laporte attendait un retour d’appel après avoir fait des démarches il y a deux semaines sur l’état d’avancement du projet de loi. Les travaux du comité ayant été suspendus, il devait essayer d’avoir plus d’informations pour savoir si ces travaux vont reprendre bientôt, en s’informant également auprès des officiels de l’OIQ.	P. Laporte	

APIBQ – CONSEIL D'ADMINISTRATION

NO. DE RÉUNION : 73

19 août 2020

Procès-verbal de la 73^e réunion du conseil d'administration de l'Association des physiciens et ingénieurs biomédicaux du Québec)

SUJET	DISCUSSION / DÉCISION	RESPONSABLE	ÉTAT/ ACTION
	<p>P. Laporte rappelle la démarche (lettre) qui avait été envoyée en commission parlementaire. L'OIQ de son côté avait également déposé un mémoire.</p> <p>Tous les membres de l'OIQ ont reçu un courriel comme quoi les travaux de la commission recommençaient les 27 ou 28 août.</p> <p>Un point sera ajouté au prochain CA.</p>		<p>J. Girard-Lauzière : ajouter un point à l'ODJ du prochain CA.</p>
13. Formation d'un comité électoral	<p>Joel a fait envoyer aux membres le courriel de sollicitation pour former le comité électoral pour gérer les élections de façon organisée et mieux encadrer les élections.</p> <p>Aucune réponse n'a été reçue pour l'instant.</p> <p>Un point sera ajouté au prochain CA.</p>	J. Girard-Lauzière	<p>J. Girard-Lauzière : ajouter un point à l'ODJ du prochain CA.</p>
14. Provision budgétaire	<p>Deux (2) résolutions ont été adoptées au dernier CA, soit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Que le comité de révision des statuts et règlement se penche sur la gouvernance de l'APIBQ pour y incorporer une représentation étudiante en physique médicale. - Que le comité de révision des statuts et règlement se penche sur l'allocation des ressources qui pourraient être faites parfois spécifiquement aux physiciens et aux ingénieurs dans le but d'assurer une équité entre les deux groupes professionnels. <p>Une proposition de résolution a été reportée, soit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Que l'on dédie des enveloppes budgétaires de manière équitable 	J. Girard-Lauzière	

APIBQ – CONSEIL D'ADMINISTRATION

NO. DE RÉUNION : 73

19 août 2020

Procès-verbal de la 73^e réunion du conseil d'administration de l'Association des physiciens et ingénieurs biomédicaux du Québec)

SUJET	DISCUSSION / DÉCISION	RESPONSABLE	ÉTAT/ ACTION
	<p>pour les 2 volets de l'Association (volet Physique médicale et volet Ingénieurs).</p> <p>Les questions subséquentes étaient :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Est-ce que ces deux résolutions adoptées sont suffisantes pour avoir une équité entre les ingénieurs et les physiciens? - Si on votait une enveloppe, quelle proportion de montants adopter? <p>Le point a été reporté dans l'optique d'avoir l'avis de M.A. Nassiri sur la question avant de prendre une décision.</p> <p>M. A. Nassiri est contre cette approche, car on peut réserver des enveloppes pour des travaux en Physique médicale où des ingénieurs pourraient être impliqués et inversement, des travaux en Génie biomédical où des physiciens pourraient être impliqués. Il est d'avis qu'on peut procéder à des allocations en fonction des travaux et en prenant en considération le background des personnes qui vont participer à ces travaux.</p> <p>Ali ajoute que les ingénieurs sont habilités à faire souvent les mêmes travaux que les physiciens comme les contrôles de qualité des appareils d'imagerie médicale.</p> <p>Durant le dernier CA, J-F. Dubé avait exprimé son support à cette proposition dans un contexte de répartition ratio membership des uns et des autres. Le commentaire M. A. Nassiri est pertinent, car dans le cadre d'un travail plus collégial et J-F. Dubé se rallie à l'avis de M. A. Nassiri.</p>		

APIBQ – CONSEIL D'ADMINISTRATION

NO. DE RÉUNION : 73

19 août 2020

Procès-verbal de la 73^e réunion du conseil d'administration de l'Association des physiciens et ingénieurs biomédicaux du Québec)

SUJET	DISCUSSION / DÉCISION	RESPONSABLE	ÉTAT/ ACTION
	<p>M. El Garch apprécie le fait que les travaux soient mis en avant plutôt qu'une réserve budgétaire par catégorie. Et c'est avec plaisir que le CA étudiera attentivement les propositions qui seront amenées.</p> <p>Les deux (2) premières résolutions sont confirmées par le CA, la troisième refusée, en prenant en considération les projets plus que les ressources.</p>		
15. Varia	<p>Site internet</p> <p>B. Nantel a été avisé par ViGlob qu'ils vont arrêter la garantie consistant à réparer des bogues sur notre site web le 30 septembre 2020, car la plateforme est trop vieillissante. B. Nantel devait partir en investigation pour éventuellement changer de plateforme. À court terme, ce n'est pas un gros enjeu, mais il faudra se positionner à moyen ou long terme. Les prochains bogues pourraient être réparés, mais sur une base de 110 \$/h.</p> <p>B. Nantel va relancer ses recherches. Par ailleurs, il va revoir tous les bogues en instances (représentation cartographique pas résolue) et fera ses commentaires au fournisseur avant la fin de la garantie avec le support de J-F. Dubé.</p>		
16. Clôture de l'assemblée	<p>J. Girard-Lauzière, appuyé par M. El Garch, propose la levée de l'assemblée. La levée de l'assemblée est approuvée à l'unanimité.</p>		



APIBQ – CONSEIL D'ADMINISTRATION		19 août 2020
NO. DE RÉUNION :	73	
Procès-verbal de la 73 ^e réunion du conseil d'administration de l'Association des physiciens et ingénieurs biomédicaux du Québec)		

SUJET	DISCUSSION / DÉCISION	RESPONSABLE	ÉTAT/ ACTION
17. Prochaine rencontre	La prochaine rencontre régulière du CA se déroulera le mercredi 9 septembre 2020 en rencontre téléphonique.	Tous	Inscrire à vos agendas.
La séance est levée à 20h15			



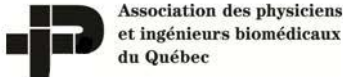
Joël Girard-Lauzière, secrétaire



Mohcine El-Garch, président

ANNEXE

CALENDRIER DES RÉUNIONS DU CA – 2020



CALENDRIER 2020

Rencontres du CA RÉGULIER

1	Mercredi 22 janvier 2020	#68	18h30 à 21h30 – Salle Léonard de Vinci - GBM
2	Mercredi 19 février 2020	#69	18h30 à 21h30 – Salle Léonard de Vinci - GBM
3	Mercredi 25 mars 2020	#70	18h30 à 21h30 – Salle Léonard de Vinci - GBM
4	Mercredi 29 avril 2020	#71	18h30 à 21h30 – Salle Léonard de Vinci - GBM
5	Mercredi 3 juin 2020	#72	18h30 à 21h30 – Salle Léonard de Vinci - GBM
6	Mercredi 19 août 2020	#73	18h30 à 21h30 – Salle Léonard de Vinci - GBM
7	Mercredi 9 septembre 2020	#74	18h30 à 21h30 – Salle Léonard de Vinci - GBM
8	Mercredi 16 septembre 2020	#75	18h30 à 21h30 – Salle Léonard de Vinci - GBM
9	Mercredi 21 octobre 2020	#76	18h30 à 21h30 – Salle à confirmer
10	Mercredi 25 novembre 2020	#77	18h30 à 21h30 – Salle à confirmer